

*Initiatives ministérielles*

été atteint. Le ministre des Finances soutient que nous pouvons faire confiance au gouvernement parce que de temps à autre, il rajustera ces crédits pour qu'ils restent équitables.

Voyons ce que le ministre des Finances et le gouvernement eux-mêmes, pas l'opposition, ont déclaré. Le gouvernement s'était explicitement engagé à adopter une taxe visible. Elle ne l'est pas. Elle peut l'être, mais rien n'y oblige. Il s'était aussi engagé à instaurer une taxe juste, mais les crédits ne sont pas indexés; elle ne devait générer aucune nouvelle recette, mais rien ne le garantit et l'expérience d'autres pays démontre que c'est le contraire qui se produit.

J'arrive au dernier point, celui de l'intégration. Le ministre des Finances et le gouvernement avaient aussi déclaré que le régime de la taxe sur les produits et services serait appliqué avec la participation des provinces. Pas plus tard que la semaine dernière, les provinces ont rejeté le projet de système national intégré de taxe de vente.

Si nous avons procédé comme nous l'avons fait, c'est-à-dire en réclamant l'élimination de tout le projet de loi, c'est parce que le gouvernement n'a pas rendu la taxe visible comme il l'avait pourtant promis. Contrairement à ce que le gouvernement avait annoncé, la taxe n'est pas juste parce que les crédits ne sont pas indexés, et elle n'est pas intégrée aux systèmes provinciaux de prélèvement de la taxe au détail, parce que les provinces s'y refusent. De plus, nous n'avons aucune garantie que cette taxe n'aura pas d'incidence sur les recettes.

Le gouvernement devrait suivre les conseils de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, du Conseil du travail du Canada et de la Chambre de commerce du Canada, tous des organismes qui, le ministre le sait d'ailleurs, appuient d'une façon ou d'une autre le principe de ce projet de taxe, mais affirment également que le gouvernement devrait l'abandonner, à cause de la nature des problèmes qu'il posera au ministre et du genre de projet de loi qu'il a présenté.

**M. Jim Fulton (Skeena):** Monsieur le Président, même si j'ai dû attendre mon tour pour parler du projet de loi C-62, cette exécrable mesure législative, j'ai passé un après-midi très intéressant.

Nous sommes saisis aujourd'hui d'environ 80 amendements. J'aperçois le ministre des Finances en face, ce qui me fait penser que j'ai entendu dire qu'il avait discuté avec le ministre de l'Environnement et les membres du cabinet de la possibilité d'invoquer les problèmes écologi-

ques au Canada pour retarder la mise en oeuvre du plan quinquennal du ministre de l'Environnement jusqu'à l'automne prochain. D'après les résultats des sondages des quelques années, ils savent que les Canadiens sont disposés à verser plus d'impôts et à payer davantage pour assainir l'environnement afin d'avoir de l'eau potable, pour dépolluer l'atmosphère, éliminer les déchets toxiques et dangereux et pour nettoyer les dépotoirs et les Grands Lacs.

Dans bien des domaines, les Canadiens sont prêts à verser plus d'impôts et à payer plus cher. Le gouvernement le sait et son projet a quelque chose de machiavélique. C'est cet automne que la TPS fera l'objet d'une campagne publicitaire de 14 millions de dollars et les consultations publiques dites à double objectif auront lieu en avril, en mai et en juin de concert avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, en prévision du plan du ministre de l'Environnement pour cet automne.

Le ministre des Finances et le gouvernement souhaitent fusionner les deux questions, le désir des Canadiens d'assainir l'environnement et l'impopularité de la TPS, dans l'espoir d'imposer celle-ci en janvier prochain avec un peu plus d'appui de la part du public. À mon avis, ce plan devrait échouer, car les écologistes se sont très vite rendu compte du ridicule de la situation dans laquelle s'est placé le ministre de l'Environnement et du même coup le gouvernement conservateur. Examinons donc, monsieur le Président, les raisons principales de l'impopularité de la TPS prévue dans le projet de loi C-62. Bien sûr, j'y reviendrai plus tard lorsqu'on traitera des aspects plus généraux du débat qui s'est déroulé ici l'automne dernier, alors qu'il était question d'une taxe verte au lieu d'une TPS, mesure prise en considération par les économistes qui sont conscients de la gravité de la situation mondiale. Malheureusement, aucun ministre ne semble s'en rendre compte, qu'il s'agisse du problème de l'ozone ou de l'effet de serre.

Voici un ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources qui siège ici aujourd'hui après les réunions qui se sont déroulées récemment à Kananaskis. Nous, de ce côté-ci de la Chambre, affirmons qu'il ne se rend absolument pas compte de la gravité des problèmes que posent le gaz carbonique, le méthane, les CFC et d'autres gaz à effet de serre, pour l'atmosphère. C'est refuser de voir la vérité en face que de se contenter de dire: «Eh bien, nous attendrons jusqu'en 1992. Nous attendrons le Brésil, ou jusqu'en 1995, ou jusqu'en l'an 2000.» On est témoin une fois de plus du fameux tour de passe passe.